

## Présidentielle 2027 : « Droit à l'Info », une initiative nouvelle pour endiguer au plus tôt la désinformation

L'association [QuotaClimat](#) et le media de fact-checking [Les Surligneurs](#) lancent « Droit à l'Info », une initiative visant à détecter au plus tôt l'émergence de narratifs de désinformation dans les médias et sur les réseaux sociaux et alerter les citoyens.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, une vigilance accrue s'impose face au risque d'intensification de la propagation de narratifs de désinformation. Portée par l'association QuotaClimat et le media de *fact-checking* Les Surligneurs, et encadrée par un Comité d'experts, Droit à l'Info constitue une réponse concrète pour défendre le droit à l'information, dans sa double dimension : le droit d'informer et le droit d'être informé.

Droit à l'Info s'inscrit en complément des dispositifs de *fact-checking* existants en apportant la capacité nouvelle d'identifier des narratifs de désinformation sur les réseaux sociaux<sup>1</sup>, la presse en ligne<sup>2</sup> et dans les médias audiovisuels<sup>3</sup> en amont de leur propagation dans le débat public. Lorsqu'un risque de voir une fausse information se propager plus largement dans le débat public est identifié, Droit à l'Info alerte citoyens et professionnels de l'information, notamment via [sa chaîne Whatsapp publique](#).

### Détecter plus tôt, vérifier humainement, diffuser largement

Concrètement, « Droit à l'Info » repose sur une approche structurée autour de trois étapes.

1. **Détecter au plus tôt les récits émergents susceptibles de relever de la désinformation** : Identification, grâce à des outils d'analyse automatisée à grande échelle configurés autour de thématiques prioritaires, des sujets et récits émergents circulant sur les réseaux sociaux, dans la presse en ligne et dans les médias audiovisuels susceptibles de nécessiter une analyse approfondie, selon une méthodologie validée par le comité d'experts de Droit à l'Info ;
2. **Vérifier les affirmations identifiées** : Analyse et vérification par les équipes de *fact-checking* des [Surligneurs](#) ou de fact-checkers partenaires comme [Science Feedback](#) afin de déterminer si les récits détectés relèvent effectivement de la désinformation et, le cas échéant, produire des réponses fiables, sourcées et argumentées ;
3. **Diffuser les alertes lorsque le risque de propagation dans le débat public est important** : lorsqu'un risque important de propagation est identifié, une alerte est diffusée via la [chaîne publique WhatsApp](#) Droit à l'Info, sur le site [droitalinfo.org](#), et peut être relayée directement auprès de rédactions ou créateurs de contenus susceptibles d'être confrontés à ces narratifs dans le cadre de leur travail. Chaque alerte précise systématiquement le narratif concerné, les faits établis, les éléments de vérification, les contre-arguments utiles et les sources associées.



### Une première phase consacrée au climat

L'initiative entre aujourd'hui dans une phase de validation opérationnelle de trois mois, centrée sur la désinformation climatique. Passée cette phase, le dispositif pourra être développé sur un périmètre élargi, intégrant

<sup>1</sup> X, Instagram, Facebook, TikTok

<sup>2</sup> Liste sur demande

<sup>3</sup> Arte, BFM TV, CNews, Europe 1, France 2, France 3, France 24, France Culture, France Inter, Franceinfo (radio), Franceinfo (TV), LCI, M6, RFI, RMC, RTL, Sud Radio, TF1

les principales thématiques de débat médiatique susceptibles de faire l'objet de narratif de désinformation (international, économie, démocratie, social, société).

Le choix du climat s'appuie sur les travaux menés ces dernières années par QuotaClimat autour du traitement médiatique des enjeux environnementaux et sur l'expérience développée avec l'Observatoire des médias sur l'écologie.

*« Le droit à l'information, c'est tout autant le droit d'informer que le droit d'être informé. Face à un phénomène qui s'amplifie et menace désormais nos élections, nous avons souhaité lancer avec Les Surligneurs une initiative concrète au service de ce droit fondamental - pour se préparer et s'outiller »,* déclare Eva Morel, Secrétaire Générale et fondatrice de QuotaClimat.

*« L'enjeu n'est pas de produire une vérité officielle ni d'arbitrer des opinions légitimes. Une démocratie a besoin d'un espace commun de faits sur lequel citoyens, journalistes et responsables publics peuvent s'appuyer pour débattre et exercer leur jugement. Préserver l'intégrité de l'information, c'est contribuer à préserver les conditions mêmes d'un débat démocratique éclairé »,* ajoute Vincent Couronne, Directeur général et fondateur des Surligneurs.

### Une gouvernance indépendante appuyée par un comité d'experts

Les travaux de Droit à l'Info sont encadrés par un comité d'experts réunissant des spécialistes de disciplines complémentaires liées aux enjeux de désinformation. Le comité se réunit régulièrement afin de discuter des orientations méthodologiques du projet et de s'assurer de leur conformité avec l'état des connaissances scientifiques.

Le Comité d'experts de Droit à l'Info réunit :

- Catherine Bertrand-Ferrandis, spécialiste de la communication des risques en santé publique. Docteure vétérinaire diplômée de l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), fondatrice et dirigeante d'OLYLO, consultante pour l'Organisation Mondiale de la Santé sur la gestion des infodémies et la communication stratégique en santé.
- Nataly Botero, spécialiste des pratiques discursives de désinformation. Sémiologue et docteure en sciences du langage, enseignante-chercheuse au CARISM à l'Université Paris-Panthéon-Assas.
- Laurent Cordonier, spécialiste de la désinformation. Sociologue, docteur en sciences sociales de l'Université de Lausanne, chercheur associé au GEMASS (Sorbonne Université) et directeur de la recherche de la Fondation Descartes.
- Thomas Huchon, spécialiste des manipulations de l'information sur le Web. Journaliste d'investigation, auteur et réalisateur de documentaires consacrés aux théories du complot, aux manipulations de l'information et à l'éducation critique aux médias.

Droit à l'Info est financé par le [Fonds de dotation la Concorde](#), qui collecte des dons pour financer, coordonner et aider à déployer des projets d'intérêt général qui œuvrent en faveur de la démocratie en France sur 3 axes prioritaires : 1/ l'accès à une information fiable pour les citoyens, 2/ l'apaisement du débat public, 3/ l'engagement des citoyens dans la vie démocratique.

➔ Pour recevoir les alertes Droit à l'Info : rejoignez la [chaîne WhatsApp publique Droit à l'Info](#)  
➔ Retrouvez plus de détails sur l'initiative et sa méthodologie dans le dossier de presse en PJ et sur le site [droitalinfo.org](http://droitalinfo.org)

**Contacts presse**

- **Fatoumata Nhaco** – 06 48 42 58 89 - [fatoumata.nhaco@maarc.fr](mailto:fatoumata.nhaco@maarc.fr)
- **Adrien de Tricornot** – 06 01 50 57 24 - [adrien.detricornot@maarc.fr](mailto:adrien.detricornot@maarc.fr)

**À propos des Surligneurs**

Fondé en 2017, Les Surligneurs est un média spécialisé dans le “legal-checking”, la vérification en droit d’informations ou de déclarations erronées, qui lutte contre la désinformation politique. Les Surligneurs est animé par une équipe de journalistes et d’enseignants-chercheurs en droit.

**À propos de QuotaClimat**

Fondée en 2022, Quota Climat est une association qui œuvre à améliorer le traitement médiatique des enjeux écologiques en France, en Europe et à l’international. Son action repose sur trois axes : l’interpellation quotidienne des médias sur leurs pratiques journalistiques, une production de données de référence sur la couverture des enjeux environnementaux dans les médias, et une action de plaidoyer auprès des institutions pour garantir le droit à l’information environnementale pour toutes et tous.